



Édition 2021

La place des femmes dans l'art contemporain et le spectacle vivant en Bretagne

#4

Sommaire



● Introduction et méthodologie	3
● Art Contemporain	5
L'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne : EESAB	6
Les collections et les aides publiques	8
a.c.b • art contemporain en Bretagne	12
● Spectacle vivant	18
Bretagne en Scène(s)	19
Le Collectif des festivals	22
AprèsMai : réseau de salles de musiques actuelles	26
La Maison des Producteurs	28
Les musiques traditionnelles de Bretagne ..	30
Fédé Breizh : les arts de la rue	33
● Annexes	34
Et maintenant, que fait-on ?	35
Le panel	36
Les avez-vous reconnues ?	38
L'Île aux femmes.....	39
Adhérez !	40
Édition #4 • 2021.....	41

HF Bretagne Qui sommes-nous ?

HF Bretagne agit pour faire avancer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture. Membre de la fédération interrégionale du mouvement HF, elle regroupe des artistes et des professionnel·les de la culture, des structures et des collectivités territoriales.

Elle repère les inégalités via une veille statistique et la diffusion de données chiffrées, identifie et crée des outils pour les combattre, diffuse des ressources et propose des actions de sensibilisation dans les établissements d'enseignement supérieur.

Elle encourage des mesures politiques concrètes pour l'égalité. Elle défend le principe d'éga-conditionnalité des aides publiques, pour qu'elles soient distribuées de manière paritaire entre les femmes et les hommes.

HF Bretagne est soutenue par :

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne,
la Préfecture de Bretagne - Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité,
la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole et la Ville de Rennes

Pourquoi compter ?



Alors qu'on peut avoir l'impression que la situation s'améliore pour les femmes et qu'elles sont de plus en plus présentes dans les arts et la culture¹, les chiffres jettent une lumière crue sur la réalité persistante des inégalités.

- Compter, c'est montrer par les chiffres les conséquences visibles des discriminations encore tenaces envers les femmes.
- Compter encore, c'est démontrer que « l'auto-régulation réclamée et prônée par le secteur culturel ne fonctionne pas² ».
- Compter, tant qu'il le faudra, pour repérer les inégalités et mieux les combattre !

Clé de lecture

L'indication « mixte » est utilisée dans le cas d'une responsabilité collective ou plurielle, s'il y a un minimum de 30% des genres femme et homme.

Seuil des 30% :
règle statistique qui établit un seuil à la hauteur de 33% à partir duquel un groupe minoritaire devient visible. Les résultats sont encourageants à partir de 30%.

¹ Selon le rapport du Haut Conseil à l'égalité Acte II, ce biais de perception est dû « à la médiatisation de quelques femmes "très en vue" », Danielle Bousquet (dir.), *Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture. Acte II : après 10 ans de constats, le temps de l'action*, HCE, 2018, p. 19.

² *Idem*.

Du nouveau dans la méthodologie



HF Bretagne s'appuie sur les réseaux professionnels

Pour les trois éditions précédentes du diagnostic, le dénombrement était fait directement à partir des plaquettes de saison et des informations trouvées sur les sites internet des établissements concernés.

Cette année, plusieurs réseaux professionnels de l'art contemporain et du spectacle vivant en Bretagne sont partenaires de HF Bretagne pour la collecte des données : a.c.b - art contemporain en Bretagne, Après-Mai, Bretagne en Scène(s), la FédéBreizh, La Maison des Producteurs, le Collectif des festivals.

Ces collaborations ont permis d'élaborer ensemble des questionnaires en ligne, transmis ensuite à leurs membres, qui ont directement effectué la saisie des réponses.

Ce changement de méthode permet à ces réseaux, qui s'investissent dans le comptage, de se confronter à leurs propres chiffres genrés et de disposer de cet outil supplémentaire pour mettre en acte l'égalité femmes-hommes qu'ils défendent.

Elle permet également d'avoir accès à des données qui ne sont pas disponibles dans les plaquettes et sur les sites internet, et de présenter dans cette édition de nouveaux indicateurs, notamment budgétaires.

Par ailleurs, d'autres données nous ont été transmises par l'EESAB, le collectif Les mots de trop, la DRAC Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole et Tamm-Kreiz. Enfin, un questionnaire a été conçu par le groupe « musiques traditionnelles » de HF Bretagne à destination des écoles de musique.

Quid de la binarité femmes-hommes ?

Cette année, HF Bretagne a souhaité rendre son diagnostic plus inclusif en intégrant dans son questionnaire la non-binarité, tout en ayant conscience que les répondant-es n'ont pas toujours accès à cette information. Les personnes non-binaires ne le déclarent pas toujours sur leur lieu de travail.

Il nous est toutefois apparu important d'ajouter cette catégorie pour visibiliser l'existence de personnes queers et les problématiques liées aux catégorisations binaires excluanes.



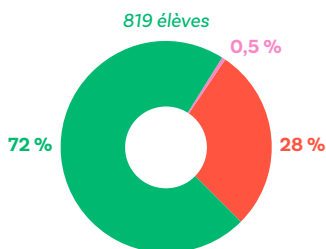
**art
contemporain**



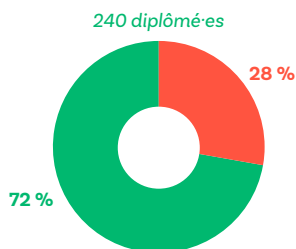
L'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne : EESAB

(sites de Brest, Lorient, Quimper et Rennes)

Étudiant·es inscrit·es en 2019-2020

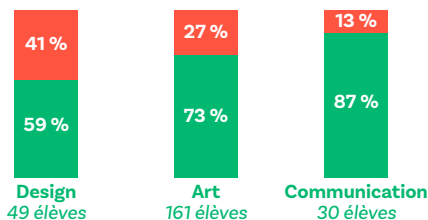


Diplômés en 2019

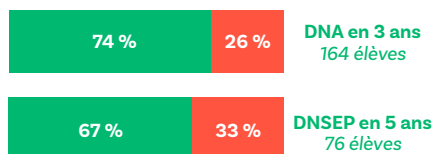


Répartition des diplômés

Par option

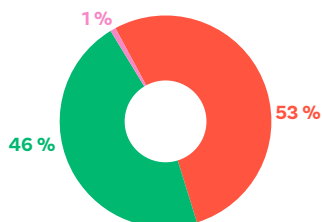


Par niveau d'étude



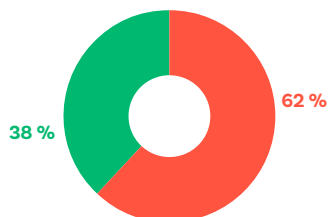
Parmi les enseignant·es

94 enseignant·es



Parmi les artistes invité·es

134 artistes



Les mots de trop

Fin 2019, trois étudiantes de l'EESAB site de Rennes, Agathe Delrue, Louna Maurice-Amisse et Sophie Vela, créent un projet pour mettre en lumière la banalisation des discriminations en école d'art et dénoncer ce phénomène culturel systémique. En mars 2020, elles diffusent un formulaire pour tous·tes les étudiant·es franco-phones en art, design et architecture.

À partir d'un panel composé d'une centaine d'écoles (47% d'écoles publiques), elles récoltent 344 témoignages dont 55 proviennent de Bretagne : EESAB (Brest, Lorient, Quimper, Rennes) et LISAA Rennes.

Le mot du collectif Les mots de trop

Les témoignages révèlent l'insécurité ressentie par les femmes et les minorités dans les écoles d'art et expliquent en partie leur difficulté à évoluer ensuite dans le milieu professionnel.

Les femmes demeurent minoritaires dans les milieux artistiques, alors même qu'elles sont majoritaires dans les écoles. L'exclusion exprime d'une autre manière cette violence.

Il nous semble alors primordial de réaffirmer notre besoin de nous sentir libres et en sécurité dans nos études. Il est temps de réinvestir l'école d'art comme territoire d'expression, de liberté, mais aussi de lutte.

Depuis juin 2020, 14 séries de 4 et 6 affiches ont été élaborées à partir de ces témoignages, puis publiées en ligne, accompagnées d'une bibliographie et d'un guide d'auto-défense.

Tous ces documents sont disponibles en téléchargement libre, afin d'être diffusés dans l'ensemble des écoles. Le projet continue aujourd'hui d'évoluer sous diverses formes.

Plus d'infos

contact@lesmotsdetrop.fr

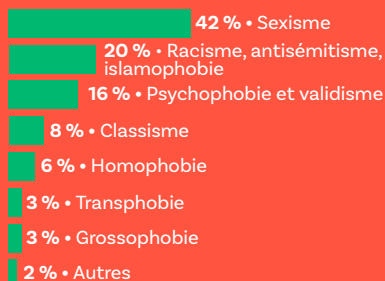
@les.mots.de.trop

lesmotsdetrop.fr

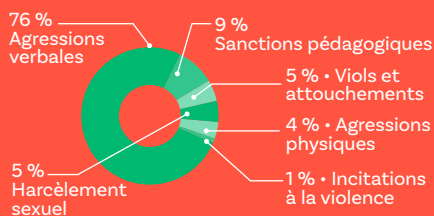
Témoignages des élèves

344 témoignages

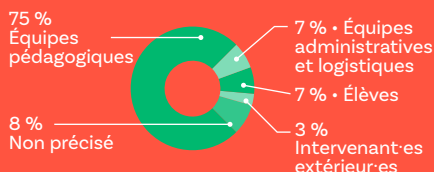
Discrimination



Situation



Auteur·rices des agressions

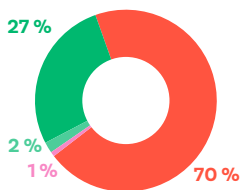


Les collections et les aides publiques

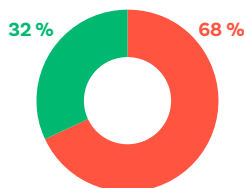
Fonds communal de Rennes et Fonds départemental d'Ille-et-Vilaine

Collections permanentes

**Fonds communal
constitué
de 1978 à 2019**
479 œuvres



**Fonds
départemental
constitué de 2008
à 2019**
82 artistes



**Candidatures
à l'acquisition**

39,4 %
de femmes

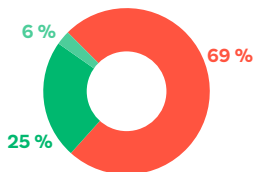
60,6%
d'hommes

Acquisitions

Fonds communal de Rennes

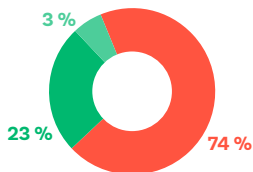
En 2019

16 artistes



Répartition du budget

38 100 €

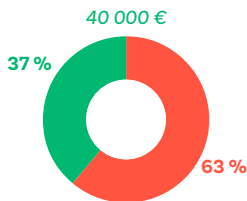
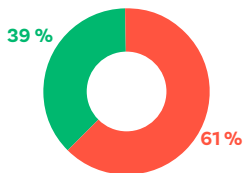


Composition
de la commission
de sélection

3 ● **4**
femmes hommes

En 2020

18 artistes



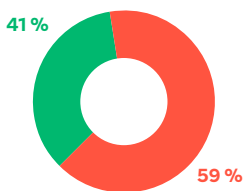
Composition
de la commission
de sélection

5 ● **3**
femmes hommes

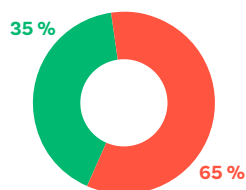
Fonds départemental d'Ille-et-Vilaine

En 2019

17 acquisitions



52 postulant-es



Budget moyen
d'acquisition



2 542,5 €
pour un homme



1 703,5 €
pour une femme

Composition
de la commission
de sélection

6 ● **3**
femmes hommes

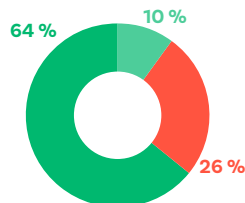
DRAC Bretagne

1 % artistique en 2020³

Lauréates :
2 femmes pour un budget
moyen de 79 500 €

Éducation artistique et culturelle

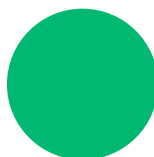
39 artistes



Aides individuelles à la création



5
hommes
Budget moyen
2 900 €



10
femmes
Budget moyen
3 860 €

Aides individuelles à l'installation d'atelier ou à l'acquisition de matériel



5
hommes
Budget moyen
3 418 €



7
femmes
Budget moyen
2 830 €

Pour rappel :

En 2013 et 2014

aides à la création

11 hommes
8 femmes

aides à l'installation

8 hommes
1 femme

● Femmes ● Hommes ● Non-binaires ● Mixte ● Personne

³ Le 1 % artistique est l'expression de la volonté publique de soutenir la création et de sensibiliser le public à l'art contemporain. Ce dispositif est une procédure spécifique qui s'impose à l'État et aux collectivités territoriales dans le cadre de construction ou de rénovation d'un établissement public. 1 % du budget doit être dévolu à une commande d'œuvres auprès d'artistes.

Rennes Métropole : commande d'art public pour le métro⁴

Les artistes

5 hommes ● 3 femmes

En moyenne, une œuvre est achetée



337 821 €
pour un homme

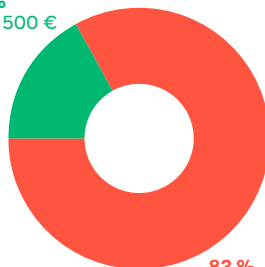


112 500 €
pour une femme

Répartition du budget

2 026 607 €

17 %
337 500 €



83 %
1 689 107 €

⁴ Données avril 2021.

a.c.b - art contemporain en Bretagne

Créé en 2002 autour des lieux œuvrant dans le champ de l'art contemporain en région, le réseau a.c.b a évolué en 2021 et fédère les structures ainsi que les professionnelles de l'art contemporain. a.c.b a pour objet de mettre en œuvre une démarche coopérative pour la structuration et le développement du secteur de l'art contemporain en Bretagne. En tant que réseau de compétences, il fédère les acteur·rices professionnel·les de l'écosystème et participe à la défense du secteur et aux intérêts communs de ses adhérent·es.

39 structures sur 52 interrogées parmi les adhérentes à a.c.b, ainsi que 6 non adhérentes, ont répondu au questionnaire.

Les expositions

Les artistes exposé·es sont

1 241 artistes exposés·es dans 45 structures



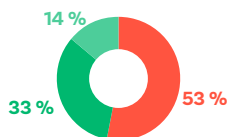
5% mixte

Pour rappel

En 2018 : 33 % de femmes
En 2013-2014 : 29 % de femmes

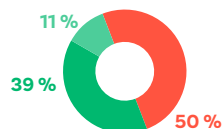
Expositions monographiques

215 expositions



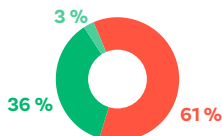
Droits de monstration⁵ versés

32 structures • 228 076 €



Expositions collectives

103 expositions
et 1 026 artistes exposés



Répartition des artistes exposés·es par type de structure

Galeries à vocation commerciale
53 artistes

43 %

47 %

10 %

Lieux non labellisés de résidence ou de diffusion
528 artistes

36 %

57 %

7 %

Structures labellisées
594 artistes

35 %

63 %

2 %

Festivals ou biennales
50 artistes

24 %

72 %

4 %

Structures non spécialisées
16 artistes

19 %

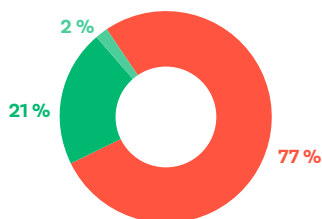
62 %

19 %

Collections et acquisitions

Collections permanentes

12 structures⁶
7 285 œuvres



Les collections permanentes se composent de l'ensemble des œuvres acquises par une structure depuis sa création.

Composition des comités d'acquisitions

7 structures



2 comités composés uniquement de femmes

Acquisitions 2019

7 structures
63 acquisitions



En moyenne, une œuvre est achetée



5 180 €
pour un homme



3 254 €
pour une femme

● Femmes ● Hommes ● Non-binaires ● Mixte ● Personne

⁵ Les droits de monstration sont des droits d'auteur-riche sur l'exposition d'une œuvre.

⁶ 12 structures ont répondu sur 15 ayant une collection permanente

Résidences et actions culturelles

Résidences de création

82 résidences



Durée moyenne

63 jours

52 jours

67 jours

Résidences EAC (Éducation Artistique et Culturelle)

44 résidences



Durée moyenne

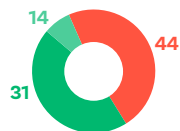
21 heures

27 heures

40 heures

Ateliers ponctuels

89 ateliers



Durée moyenne

8 heures

19 heures

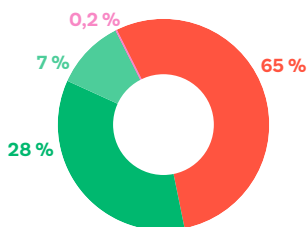
27 heures

14 structures
sur 29 peuvent accueillir
la famille ou les enfants
des artistes

Dans une société encore marquée par l'organisation genrée au sein des foyers, la possibilité d'accueillir les familles des artistes permet aux artistes femmes d'envisager plus facilement de postuler à des résidences artistiques éloignées de leur domicile.

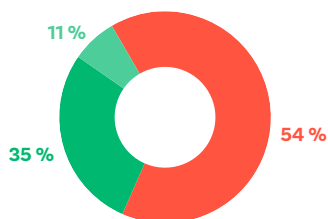
Répartition des montants de production

14 structures • 492 329 €



Répartition des montants des bourses ou honoraires

20 structures • 189 531 €



Les équipes permanentes

Les équipes permanentes

219 personnes



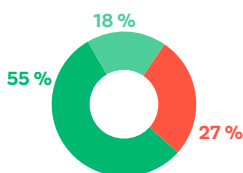
64 %
de femmes



36 %
d'hommes

Répartition femmes-hommes aux postes de direction

45 structures



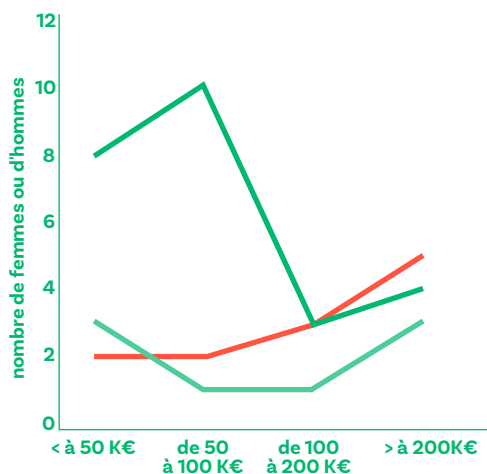
Composition des CA

14 CA mixtes

8 CA majoritairement féminins

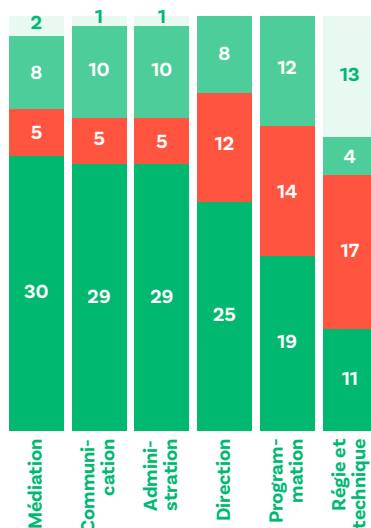
3 CA majoritairement masculins

Répartition du nombre de femmes et d'hommes aux postes de direction en fonction du budget global de la structure



Répartition par pôle de métiers :

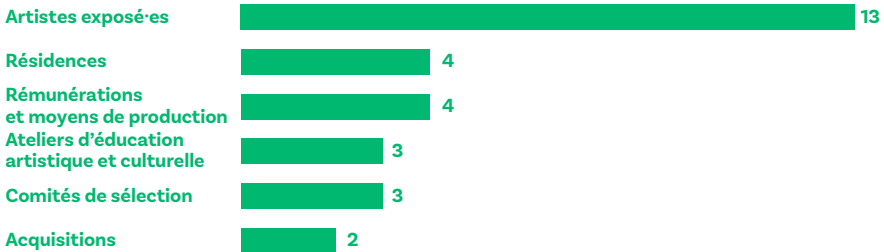
45 structures



Actions pour l'égalité réelle

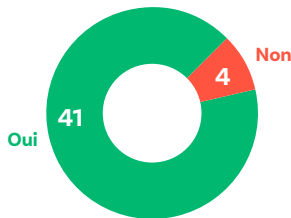
17 structures évoquent des efforts entrepris vers la parité

Atteindre la parité pour les :

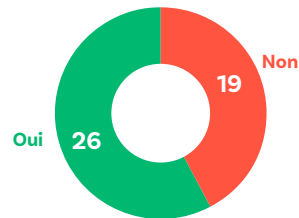


En matière de communication :

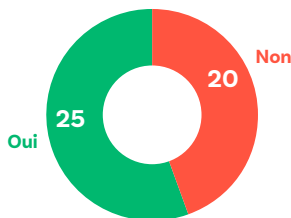
Structures attentives à ce que les images ne véhiculent pas de stéréotypes de genre



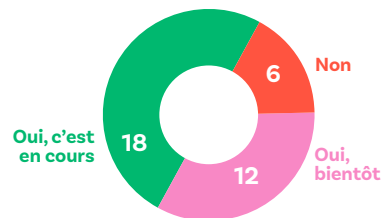
Structures utilisant systématiquement le féminin et le masculin



Structures utilisant l'écriture inclusive



Structures souhaitant mettre en place une communication plus inclusive et égalitaire



NB : les structures en régie directe sont soumises aux décisions prises par les politiques publiques

Le mot d'a.c.b - art contemporain en Bretagne

Depuis 2019, a.c.b - art contemporain en Bretagne s'est engagé activement sur la question de l'égalité femmes-hommes en adhérant à HF Bretagne et en récoltant des premiers éléments de diagnostic dans le cadre de ses deux études menées au sein du SODAVI - Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels mené sur le territoire régional.

Ces données ont permis d'établir une première analyse de la situation et l'objectivation de suppositions dans la représentation des femmes dans le champ de l'art contemporain en Bretagne, de mesurer les forces (parité des équipes et la part importante des femmes à la direction des structures) et les endroits de progression pour réduire les inégalités (part des œuvres d'artistes femmes dans les collections publiques, leur rémunération). Elles mettent aussi en évidence la persistance d'inégalités, d'inerties et de freins pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi, le réseau a.c.b s'est engagé à :

Inscrire l'égalité femmes-hommes dans sa nouvelle charte de valeurs et d'engagements⁷ destinée à améliorer les pratiques professionnelles ;

●
Porter une attention particulière à l'égal accès des femmes et des hommes dans le cadre de dispositifs publics d'aide aux artistes ou d'appels à projet, voire à en demander l'inscription ;

●
Automatiser, dans tous ses supports, les différentes règles et pratiques — écriture inclusive, langage épïcène⁸ — qui cherchent à éviter toute discrimination sexiste par le langage ou l'écriture ;

●
Et, au regard de ces nouveaux résultats, affirme poursuivre la lutte pour l'égalité en :

Ouvrant dès 2021 au sein de ses instances de travail un chantier thématique « Égalité femmes-hommes » afin d'élaborer et de produire des outils concrets en matière de gestion de ressources humaines, de production, de programmation, de communication, de rémunération pour ses adhérent·es et ses partenaires ; outils qui permettront la même dynamique en faveur de la réduction d'autres types d'inégalités et de la promotion de la diversité.

⁷ Charte téléchargeable sur www.artcontemporainbretagne.org

⁸ Épïcène se dit d'un nom, d'un pronom, d'un adjectif qui ne varie pas selon le genre, comme « artiste », « aimable ».



**spectacle
vivant**



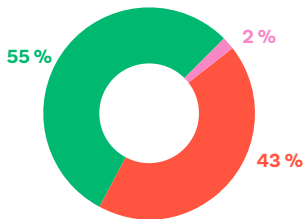
Bretagne en Scène(s)

Créée en 1987, la fédération Bretagne en Scène(s) promeut toutes les formes d'expression artistique du spectacle vivant. En tissant des rencontres régulières entre les structures membres, elle permet de bâtir des projets communs et de soutenir les artistes régionaux en coordonnant des tournées et en favorisant leur promotion auprès des autres régions et du réseau Chaïnon.

Le réseau regroupe actuellement 51 petites et moyennes salles de spectacles. 41 structures ont répondu au questionnaire.

Les équipes permanentes

209 personnes



Dont à temps partiel



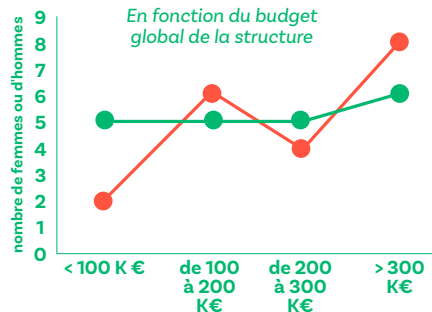
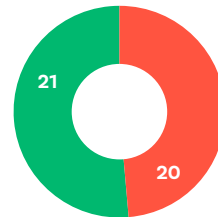
25%
des femmes



16%
des hommes

Répartition du nombre de femmes et d'hommes aux postes de direction

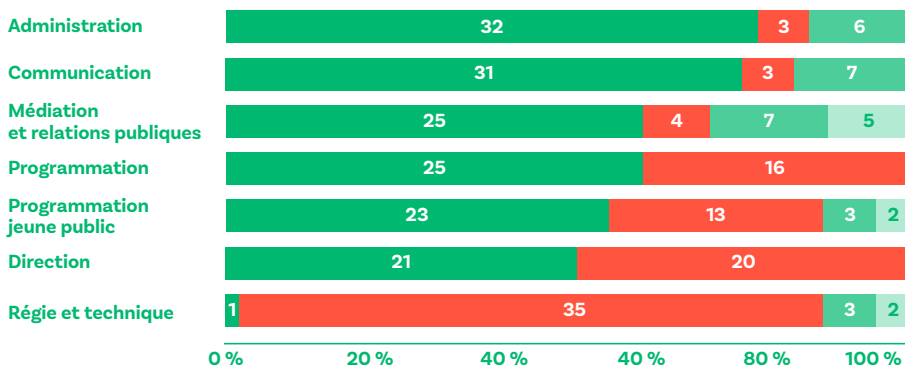
41 structures



spectacle vivant

Répartition par pôle de métiers

41 structures



Résidences, actions culturelles et production

207 résidences de création ou de répétition

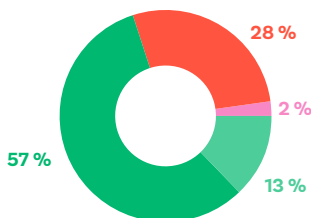


78 ateliers d'éducation artistique et culturelle



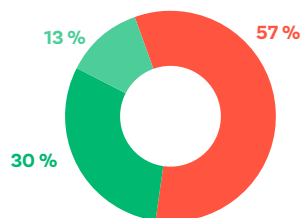
Montants de coproduction

16 structures · 170 080 €



Pour rappel, sur la saison 2018-2019

Responsables artistiques⁹ des spectacles diffusés



● Femmes ● Hommes ● Non-binaires ● Mixte ● Personne

⁹ Ont été pris en compte uniquement les spectacles diffusés dans les 28 structures étudiées cette année qui étaient présentes dans le comptage de l'édition 2019 du diagnostic.

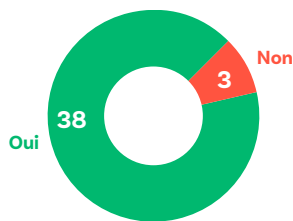
Actions pour l'égalité réelle

13 structures sur 41 envisagent de mettre en place des actions en faveur d'une meilleure égalité femmes-hommes, par l'entremise de groupes de travail, de rencontres, de discussions, ou d'actions autour de spectacles sur ces questions.

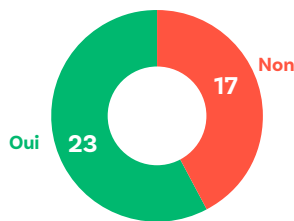
4 structures disent vouloir mettre en place une programmation paritaire ou plus équilibrée.

En matière de communication :

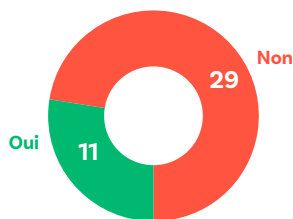
Structures attentives à ce que les images ne véhiculent pas de stéréotypes de genre



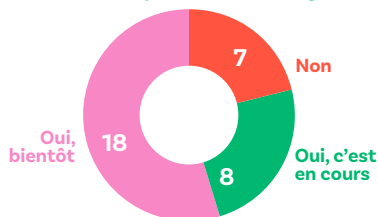
Structures utilisant systématiquement le féminin et le masculin



Structures utilisant l'écriture inclusive



Structures souhaitant mettre en place une communication plus inclusive et égalitaire



NB : les structures en régie directe sont soumises aux décisions prises par les politiques publiques

Le mot de Bretagne en Scène(s)

Où en sont les adhérentes et adhérents de Bretagne en Scène(s) quant à la parité aussi bien dans leurs équipes que dans la programmation des équipes artistiques ?

Les directrices des structures culturelles sont majoritaires et confirment l'évolution constatée dans la précédente étude.

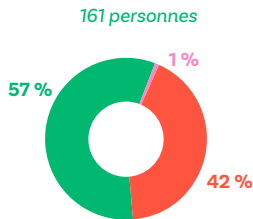
La présence féminine dans les programmations progresse mais des efforts restent à accomplir pour approcher la parité : des compagnonnages sur le long terme soutenus financièrement, une mise en avant de la parité dans nos plaquettes... seraient des pistes de travail.

Le Collectif des festivals

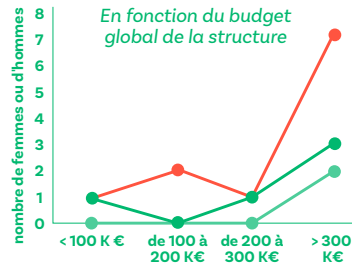
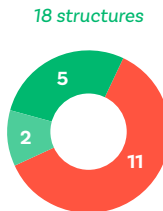
Depuis 2005, le Collectif des festivals accompagne les festivals de Bretagne vers plus de responsabilité sociale et environnementale. Il rassemble les 32 signataires de la Charte des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne. Sa mission est de favoriser la mise en commun des expériences et d'accompagner les organisateurs et les organisatrices de festivals dans leurs démarches de responsabilité sociale et environnementale.

19 festivals ont répondu sur 29 interrogés.

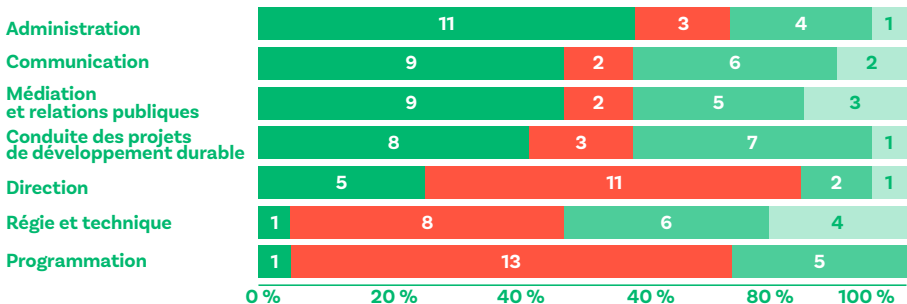
Les équipes permanentes



Répartition du nombre de femmes et d'hommes aux postes de direction



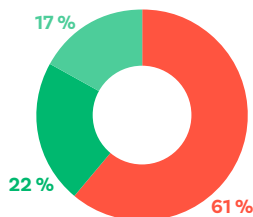
Répartition par pôle de métiers



Programmation

Groupes ou équipes artistiques programmés

898 groupes ou équipes artistiques



Si la programmatrice est une femme :

24 %
de femmes programmées

Si le programmeur est un homme :

19 %
de femmes programmées

En moyenne, le budget programmation est de :



7 574 €
pour un groupe mixte



4 247 €
pour un groupe d'hommes



3 435 €
pour un groupe de femmes

Actions pour l'égalité réelle

14 structures sur 19 envisagent de mettre en place des actions en faveur d'une meilleure égalité femmes-hommes, par l'entremise de la formation des équipes et de la mise en place d'une charte interne, par des appels à projets auprès des femmes, et surtout par la mise en place au sein des festivals d'ateliers ou de stands de sensibilisation et de prévention aux violences sexistes et sexuelles.

2 structures soulignent leur participation à la campagne « Ici c'est cool¹⁰».

1 structure évoque la mise en place de cachets équivalents pour les artistes hommes et les artistes femmes, et souligne l'attention portée à l'équilibre parmi les bénévoles, les responsables d'équipes, le CA.

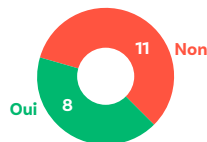
1 structure propose d'augmenter le nombre de femmes dans la programmation.

En matière de communication :

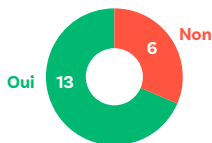
Structures attentives à ce que les images ne véhiculent pas de stéréotypes de genre



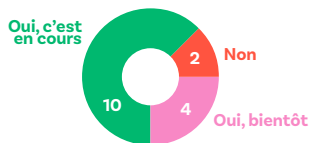
Structures utilisant l'écriture inclusive



Structures utilisant systématiquement le féminin et le masculin



Structures souhaitant mettre en place une communication plus inclusive et égalitaire



¹⁰ Ici c'est cool « est une campagne contre les violences à caractère sexuel, sexiste, raciste et homophobe. [Des festivals] ont élaboré ensemble une politique commune de prévention des comportements inappropriés en milieu festif, comportant des actions de formation des équipes, bénévoles et prestataires financées par l'Etat, la mise en place d'actions d'information, ainsi qu'une meilleure communication sur leurs valeurs : respect de l'autre, ouverture à la diversité, découverte et convivialité. » (<http://icicestcool.org/index.php/presentation/>)

Le mot du Collectif des festivals

Suite à cette enquête nous pouvons déjà poser deux constats :

●
Premier constat : nos fonctionnements et la répartition du travail au sein des structures sont très genrés. Beaucoup plus que ce que l'on pourrait imaginer. Il y a une corrélation directe entre le type de poste occupé et le genre le plus représenté.

●
Deuxième constat : il existe un lien direct entre le genre et l'argent !
 – Le budget du festival varie selon qu'il est dirigé par un homme ou une femme, ou l'inverse !

– Les artistes femmes sont également moins rémunérées : sont-elles moins populaires ? Ont-elles eu le même accès à la scène, à de la visibilité médiatique et à l'accompagnement artistique ? Ont-elles moins bien négocié leur cachet ? Ou bien ont-elles demandé un cachet moins important que les artistes hommes de même « profil » ?

●
 Cette enquête permet ainsi de nous donner à voir une réalité qui peut plus facilement nous échapper quand on aborde les structures individuellement, où chacune a ses raisons et ses spécificités pour agir. La présentation de ces résultats devra être le préalable à la mise en place d'actions pour agir avec sérieux et ambition sur les inégalités et les discriminations observées.

AprèsMai

Réseau de salles de musiques actuelles

Constitué en 2012, le réseau AprèsMai regroupe des lieux de musiques actuelles, de jazz et de musiques improvisées en Bretagne. Il s'est donné pour mission l'information et la mutualisation des compétences, la circulation et le développement des publics, et se pense comme un outil de réflexion et d'action sur les politiques culturelles.

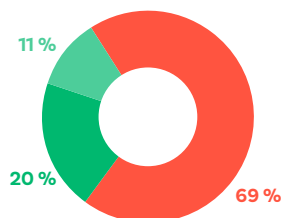
Il est à ce jour constitué de : l'Antipode MJC, Bonjour Minuit, La Carène, L'Echonova, La Grande Boutique, Hydrophone, Le Jardin Moderne, Le Labo, La Nouvelle Vague, Le Novomax, Plages Magnétiques, Run Ar Puñs, Les Trans Musicales.

Les 8 membres du réseau ayant une programmation régulière ont participé à cette étude.

Les artistes sur scène

Leads

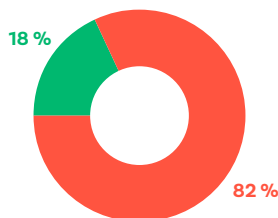
562 concerts



Les femmes leads sont 32% dans la chanson de variété qui ne représente que 5% des concerts

Artistes sur scène

1 826 artistes



52 %
Quand le lead est une femme



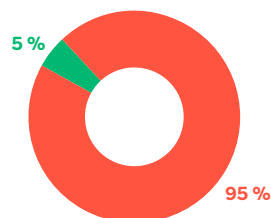
35 %
Quand le lead est mixte



5 %
Quand le lead est un homme

Technicien-n-es

601 technicien-n-es



3
concerts sans homme sur scène

71
concerts sans femme sur scène

Soit 12,5 %

Le mot d'AprèsMai

La présence de femmes sur scène dans les lieux de musiques actuelles en Bretagne en 2019 reste basse. Elle se situe dans les moyennes nationales du secteur et diffère selon les esthétiques musicales.

Compter est la première étape d'une prise de conscience, relativement récente, mais bien présente.

Aujourd'hui, un tournant est en place dans les structures et notamment au sein d'AprèsMai. Les questions d'égalité sont intégrées dans les projets artistiques et culturels et travaillées de manière transversale.

La marge de progression reste forte, et la programmation analysée ici, ne constitue que le bout d'une chaîne bien plus vaste.

Afin de tendre vers une égalité réelle, différents modes d'action sont engagés selon les structures :

- formation des équipes et des instances dirigeantes,
-
- rédaction de feuilles de route pluriannuelles,
-
- lutte contre les violences sexistes et sexuelles,
-
- communication mixte et inclusive,
-
- augmentation, avec des objectifs progressifs, de la part de femmes dans les équipes, les studios de répétition notamment pour la pratique amateur, les créations, les actions culturelles, les interventions publiques,
-
- actions éducatives, dispositifs ou événements thématiques...
-

Cet engagement et les actions mises en place permettront de faire évoluer les pratiques et la place des femmes dans notre secteur !

Pacte pour l'égalité dans les musiques actuelles

Le pacte pour l'égalité est un outil développé par HF Bretagne depuis 2017 pour les professionnelles des musiques actuelles en Bretagne (SMAC, festivals, bureaux de productions...).

C'est un menu d'actions concrètes à mettre en place pour avancer sur les questions d'égalité femmes-hommes. Gouvernance, communication, production, recrutement, programmation... Le pacte se veut le plus exhaustif possible pour permettre à chaque structure de s'en emparer, quels que soient ses spécificités, ses problématiques et ses enjeux.

Pensé pour être un outil collaboratif, ce pacte est voué à être enrichi au fur et à mesure pour permettre le partage de bonnes pratiques.

**Vous êtes intéressé·e
par ce pacte ?
Contactez HF Bretagne !**

La Maison des Producteurs

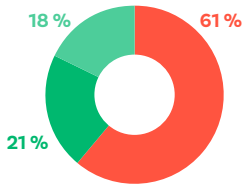
Créée en 2010, la Maison des Producteurs regroupe 13 structures de production qui accompagnent des artistes, et les aident au développement et à la réalisation de projets pour la scène. Les membres de la Maison des Producteurs contribuent chaque année à des centaines de représentations en France et à l'étranger, à plusieurs créations, souvent menées en coproduction et étroite collaboration avec des lieux et festivals.

9 structures sur 13 ont répondu au questionnaire.

Les projets accompagnés

Responsables artistiques du projet

77 projets



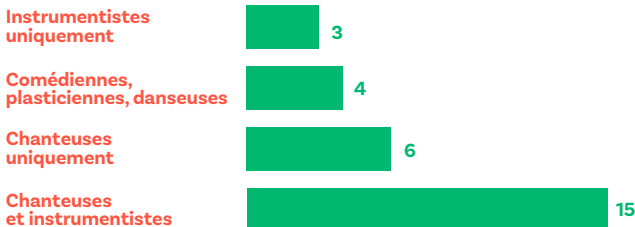
Nombre de techniciennes en fonction du genre de la personne responsable de projet :

18% si femme

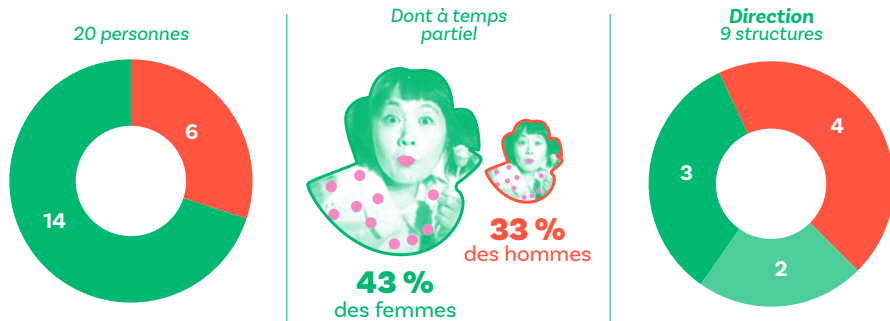
15% si mixte

10% si homme

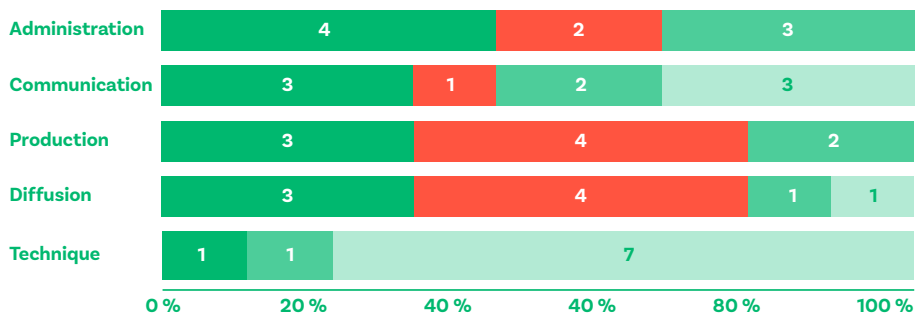
Parmi les femmes au sein des projets accompagnés, répartition des fonctions artistiques



Les équipes permanentes



Répartition par pôle de métiers



Le mot de la Maison des Producteurs

La Maison des Producteurs s'est engagée à être relai-ressource du collectif HF Bretagne pour le secteur de la production scénique indépendante. Chaque structure adhérente de la MDP a été appelée à être signataire du "Pacte pour l'égalité dans les musiques actuelles en Bretagne"¹¹.

¹¹ Cfp. 23.

Les musiques traditionnelles de Bretagne

Ces données ont été récoltées par le groupe de travail « musiques traditionnelles » de HF Bretagne, en collaboration avec Tamm-Kreiz.

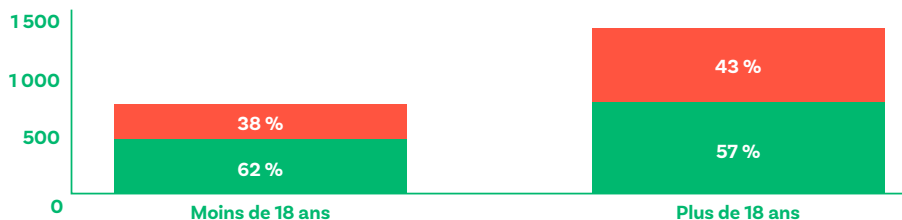
Tamm-Kreiz œuvre pour la promotion et la diffusion du monde du fest-noz, fédère les acteurs et les actrices et joue un rôle d'Observatoire permanent du fest-noz.

Les cours de musiques traditionnelles¹²

Les données recensées sont issues d'un sondage auquel 20 lieux d'enseignements ont répondu, pour 2 033 élèves.

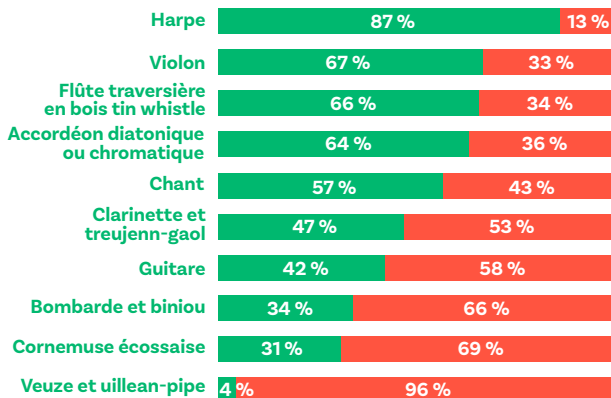
Les écoles ne sont pas les seuls lieux d'apprentissage de la musique traditionnelle, il faut aussi compter avec de nombreux ateliers et stages ainsi qu'avec une transmission qui peut se faire au sein de la famille. Les chiffres sont donc partiels, mais reflètent des tendances.

Répartition en fonction de l'âge

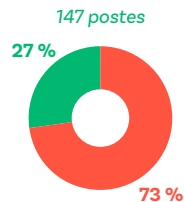


¹² Cette partie prend également en compte le département Loire-Atlantique.

En fonction de l'instrument



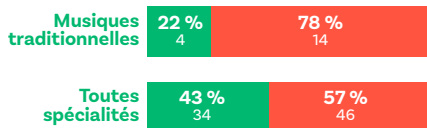
Parmi les postes d'enseignement



Les formations supérieures en musiques traditionnelles

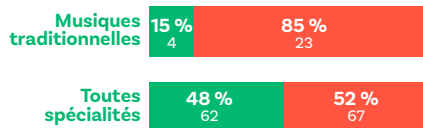
Inscrit·es en dernière année du Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien·ne

5 promotions de 2017 à 2021



Musicien·nes en formation pour le Diplôme d'État d'enseignant en musique

au Pont Supérieur Bretagne Pays de la Loire entre 2015 et 2021



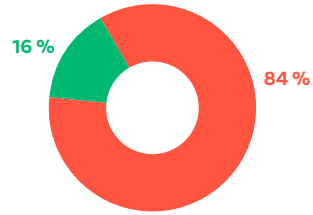
Les scènes de fest-noz

de 2010 à 2019

1 fest-noz sur 3
sans femme
soit 29%

1 fest-noz
sur **100**
sans homme

Présence sur les scènes
de fest-noz
de 2010 à 2019



Zoom sur les 11 plus gros fest-noz en 2019 avec entrée payante

Nombre de fest-noz Femmes programmées

5

0 %

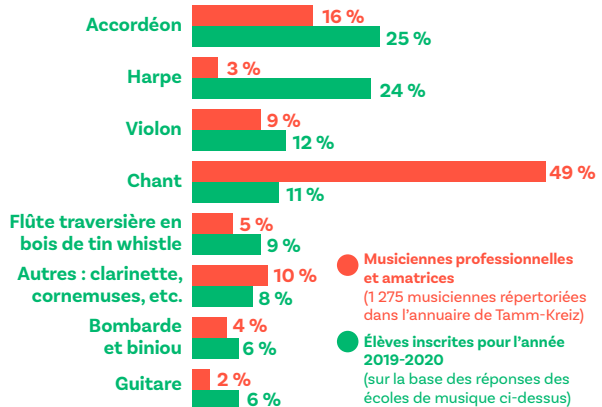
5

5 à 15 %

1

44 %

Répartition des instruments pratiqués par les femmes : en fest-noz et en école de musique



**Le mot
du groupe de travail
« musiques traditionnelles »
de HF Bretagne**

Souvent, quand on s'étonne de l'absence des femmes sur scène, la réponse est qu'elles sont moins nombreuses que les hommes à faire de la musique.

Les chiffres, même partiels, du nombre de filles et de femmes dans les cours de musique traditionnelle témoignent du contraire.

Alors où sont-elles passées ? S'il y avait plus d'enseignantes et plus de femmes programmées sur les scènes de fest-noz, elles pourraient certainement s'y imaginer plus facilement elles-mêmes.

Dans un secteur où les réseaux sont primordiaux pour jouer, ce serait un début. Resterait encore à dépasser les stéréotypes qui assignent tel ou tel instrument aux hommes ou aux femmes.

**Le mot de la
Fédé Breizh**

Près de 100 compagnies, collectifs d'artistes et artistes arts de la rue sont repérés en Bretagne. La Fédé Breizh regroupe 41 compagnies et structures de diffusion des arts

de la rue en Bretagne. Elle mène actuellement une enquête auprès des compagnies et collectifs des arts de la rue pour mieux connaître leurs conditions de soutien, de diffusion et leurs conditions financières.

Les résultats permettront de repérer les éventuelles distorsions en fonction du genre des porteurs et porteuses de projet et de dégager des pistes pour que le secteur des arts de la rue participe, en lien avec HF Bretagne, à une meilleure présence des femmes dans le secteur du spectacle vivant.



annexes



Et maintenant, que fait-on ?

Quelques pistes concrètes...

Artistes, compagnies, professionnel·les des lieux culturels, journalistes, responsables de formation, représentant·es d'institution et de collectivités, vous pouvez toutes et tous contribuer à donner aux femmes leur juste place dans la culture.

Quelques pistes concrètes :

- **La lutte contre les stéréotypes :** par des outils de communication, par la vigilance de chacun·e, en s'appuyant sur le guide de communication sans stéréotype de sexe du HCE...
- **La lutte pour l'empowerment des femmes :** mentorat, ateliers, groupes de parole...
- **La lutte contre l'invisibilisation des femmes :**
 - par la mise en valeur, dans les œuvres, dans les enseignements et dans l'espace public, de notre héritage culturel dans sa globalité : le matrimoine et le patrimoine
 - par une meilleure représentation des femmes dans les expositions et sur les scènes
 - par la valorisation des personnes qui accompagnent votre travail et qui sont souvent des femmes (production, diffusion...)
- **La lutte pour une meilleure répartition des moyens :**
 - par la mise en place d'analyse de la répartition de l'argent public et l'adoption de budgets genrés par les collectivités
 - par une attention à une répartition égalitaire des moyens de co-production, de résidences et d'achats
- **La lutte contre les violences sexuelles et sexistes :**
 - par la formation des équipes et des bénévoles à prévenir et gérer les violences
 - par la mise en place de référent·es sur ces questions dans les structures

Des outils existent :

Rendez-vous sur le site de HF Bretagne !

Le Panel

Art contemporain : pour l'année 2019 45 réponses

**a.c.b : 39 structures répondantes
sur 52 interrogées**

40cube • Rennes

Académie Malouine d'Arts Plastiques •
Saint-Malo

Artothèque du Musée des Beaux-arts • Brest

Documents d'Artistes Bretagne • Brest

Domaine de Kerguéhennec • Bignan

Espace Culturel Lucien-Prigent • Landivisiau

Étangs d'art • Bréal-sous-Montfort

Festival Photo • La Gacilly

Finis terrae • Ouessant

Frac Bretagne • Rennes

Galerie Art & Essai • Rennes

Galerie d'art Albert Bourgeois • Fougères

Galerie de Rohan • Landerneau

Galerie des petits carreaux • Lancieux

Galerie du Fauëdic • Lorient

Galerie Le Lieu • Lorient

Galerie Pierre Tal Coat • Hennebont

Galerie Raymond Hains • Saint-Brieuc

Galerie Réjane Louin • Locquirec

Gwinzegal • Guingamp

La Criée centre d'art contemporain • Rennes

L'aparté • Pays de Montfort

L'art dans les chapelles • Pontivy

Le Bon Accueil • Rennes

Le Carré d'Art • Chartres-de-Bretagne

Le Comoedia • Brest

Le Village • Bazouges-la-Pérouse

Le Volume • Vern-sur-Seiche

Lendroit éditions • Rennes

Les 3 CHA • Châteaugiron

Les Ateliers du Plessix-Madeuc •
Saint-Jacut-de-la-Mer

L'Imagerie • Lannion

L'Oeil d'Oodaaq • Rennes

Méandres • Huelgoat

Minoterie21 • Peillac

Musée des Beaux-Arts • Rennes

Passerelle centre d'art contemporain • Brest

PHAKT • Centre Culturel Colombier • Rennes

Vivarium • Rennes

Hors a.c.b

Abbaye de Bon-Repos • Saint-Gelven

Arts Raden • Plogastel • Saint-Germain

Association Bug • Rennes

Espace Culturel La Galerie •

Binic-Etables-sur-Mer

Les ailes de Caius • Cesson-Sévigné

Teenage Kicks • Rennes

Bretagne en scène(s) : pour la saison 2019-2020

*Un diagnostic spécial sur les effets du Covid-19
sur la place des femmes dans la programmation
sortira en fin d'année 2021.*

41 structures répondantes sur 51 interrogées.

Amzer Nevez • Ploemeur

Bleu Pluriel • Trégueux

Centre culturel • Rosporden

Centre culturel de la Ville Robert • Pordic

Centre culturel espace Victor Hugo • Ploufragan

Centre culturel et d'activités Agora • Le Rheu

Centre culturel Henri Queffélec • Gouesnou

Centre culturel Jovence • Louvigné-du-Désert

Centre culturel Juliette Drouet • Fougères

Centre culturel le Sémaphore • Trébeurden

Centre culturel Le Vieux Couvent • Muzillac

Centre culturel Mosaïque • Le Mené

Dihun association • Plonéour-Lanvern

Espace Beausoleil • Pont-Péan

Espace culturel An Dour Meur • Plestin-les-
Grèves

Espace Glenmor • Carhaix-Plouguez

Espace Keraudy • Plougonvelin

Grain de Sel Service spectacles • Séné

Kastell d'ò centre culturel • Uzel

La Maison du Théâtre • Brest

La péniche spectacle • Rennes

LaCoustiK • Bédée

Le Confluent • l'Avant-Scène • Montfort-
sur-Meu

Le Dôme • Saint-Ave

Le Grand Logis • Bruz

Le Pont des Arts • Cesson-Sévigné

Le Roudour Pôle Culturel • Saint-Martin-
des-Champs

L'Hermine • Sarzeau

L'Intervalle • Noyal-sur-Vilaine
 LTC • L'Arche-Le Sillon • Lannion
 MJC • Tregunc
 MJC Centre Social • Douarnenez
 Palais des Congrès et de la Culture • Loudéac
 Run Ar Puns • Châteaulin
 Saison culturelle Douzémois • Laillé
 Service culturel • Chantepie
 Service culturel • Clohars-Carnoët
 Service culturel • Landivisiau
 Service culturel • Saint-Gilles
 Service culturel • Saint-Grégoire
 Trio...s • Inzinzac-Lochrist

Le Collectif des festivals : pour l'année 2019.

19 festivals répondants sur 29 interrogés.

Algues au Rythme • Arradon
 Art Rock • Saint-Brieuc
 Astropolis • Brest
 Bonus • Hédé-Bazouges
 Don Jigi Fest • Vitré
 Festival de Cornouaille • Quimper
 Festival du Roi Arthur • Bréal-sous-Montfort
 Festival Interceltique de Lorient • Lorient
 l'm from Rennes • Rennes
 Kann al Loar • Landerneau
 Le Grand Soufflet • Rennes
 Les Bordées de Cancale • Cancale
 Les Tombées de la Nuit • Rennes
 Maintenant • Rennes
 Mythos • Rennes
 Panorama • Morlaix
 Quartiers d'été • Rennes
 Rock'n Solex • Rennes
 Trans Musicales • Rennes

AprèsMai

Les données de l'année 2019 ont été extraites des rapports annuels à la Commission 7 (activités des salles de spectacles) du Centre National de la Musique (CNM), fournis à HF Bretagne par les adhérents du réseau ayant une programmation régulière :

Antipode MJC • Rennes
 Bonjour Minuit • Saint-Brieuc
 Hydrophone • Lorient
 La Carène • Brest
 La Grande Boutique • Langonnet
 La Nouvelle Vague • Saint-Malo

Plages Magnétiques • Brest
 Run ar Puns • Châteaulin

La Maison des Producteurs : pour l'année 2019

Astropolis Production
 Coopérative 109
 L'Armada Productions
 La Mécanique
 La Station Service
 Label Caravan
 Le Criée
 Margoulines
 Patchrock

Écoles de musiques traditionnelles : pour l'année 2019-2020.

20 lieux d'enseignement ont répondu sur 42 contactés. 3 en Morbihan, 4 en Finistère, 1 en Loire-Atlantique, 4 en Ille-et-Vilaine, 8 en Côtes d'Armor. 9 sont des écoles associatives, 11 des écoles (ou conservatoires) municipales ou intercommunales. En 2019-2020, ces écoles totalisaient 11 953 élèves dont 2 033 pratiquant une esthétique « musique traditionnelle ».

Fest-noz : chiffres transmis par TammKreis.

Les 11 plus gros fest-noz avec entrée payante sont :

Billiers
 Caudan
 Kalanna • Quimper
 Kleg • Cléguérec
 La Gallésie en Fête • Monterfil
 L'anniversaire Korriganed • Séné
 Le fest noz de Guenif
 Le Haut-Corlay
 Le Roué Waroch • Plescop
 Les 40 ans de scène des Frères Mahevas • Local-Mendon
 Yaouank • Rennes

Les avez-vous reconnues ?

Le matrimoine est l'héritage laissé par les femmes, qui a souvent été dévalorisé ou effacé. Jusqu'ici réduit au seul patrimoine, notre héritage culturel a fait l'impasse sur les créations et les apports des femmes, privant ainsi des générations et des générations de modèles précieux. Réexplorer notre histoire, et savoir que des femmes ont compté, est un outil puissant pour changer les représentations inconscientes et redonner une place à nos contemporaines.

Nous avons choisi de vous en faire (re)découvrir quelques-unes à travers ces pages.
Les avez-vous reconnues ?



Mami CHAN
(1963-2020)

Chanteuse, pianiste et compositrice d'origine japonaise, elle est à la fois une artiste phare de la culture pop underground et du spectacle jeune public.



Yvonne CLECH
(1920-2010)

Comédienne française de théâtre, cinéma et télévision, elle est connue pour ses rôles comiques.



Madeleine DE SINETY
(1934-2011)

Photographe franco-américaine, elle immortalise la vie quotidienne en milieu rural dans une démarche artistique et ethnologique.



Miriam MAKEBA
(1932-2008)

Chanteuse d'ethno-jazz et militante politique sud-africaine, elle lutte contre l'apartheid et pour la fierté du continent africain.



Kristen NOGUES
(1952-2007)

Harpiste et compositrice bretonne, elle a ouvert de nouveaux horizons à la harpe celtique avec des compositions et des collaborations ouvertes au contemporain et au jazz.



Augusta SAVAGE
(1892-1962)

Sculptrice afro-américaine et militante pour les droits civiques, elle est une figure majeure de la Harlem Renaissance.



Clotilde VAUTIER
(1939-1968)

Peintresse bretonne, elle co-fonde l'Atelier des Trois.



Violette VERDI
(1933-2016)

Danseuse, directrice de ballet et pédagogue française, elle contribue à la diffusion de la Méthode Balanchine dans le monde entier.



L'île aux femmes

Chroniques radiophoniques du matrimoine breton

MATRIMOINE + PATRIMOINE = NOTRE HÉRITAGE CULTUREL COMMUN

L'île aux femmes est le fruit d'une rencontre entre la Coordination des Radios Associatives de Bretagne, la **CORLAB**, et **HF Bretagne**. Alors qu'HF Bretagne agit entre autres pour la « re-connaissance » des femmes dans l'Histoire, vecteur d'inégalités dans nos inconscients collectifs, la CORLAB faisait le constat d'un déséquilibre des fonctions occupées par les femmes et les hommes dans ses radios adhérentes.

C'est d'un enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes partagé, de l'esprit de collaboration et de mutualisation qui anime nos deux structures, qu'est née l'idée d'une série radiophonique sur le matrimoine breton. Par ailleurs, le mythe d'un matriarcat breton nous a interpellé-es, ainsi que la grande sensibilité aux enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes qui traverse le territoire breton. **Aurions-nous en Bretagne une histoire singulière avec les femmes, qui nous resterait méconnue mais présente dans l'inconscient collectif ?**

En juillet 2019, nous avons entamé nos recherches. Nous avons été surprises par le nombre de femmes à mettre dans la lumière. Des artistes brillantes tombées dans l'oubli, des pionnières et aventurières, des femmes de transmission inconnues dans l'Histoire.

Certes, nous connaissons le nom de **Jeanne Malivel**, nous avons déjà vu les créations de **Val Piriou**, entendu la harpe de **Kristen Noguès** et les voix des **sœurs Goadec**. Mais la compositrice **Rita Strohl** ? La projectionniste **Marie de Kerstrat** ? La peintre **Jeannine Guillou** ? La photographe **Elisabeth Disderi** ?

**Alors écoutez...
et partez à la découverte
de ces Bretonnes
mémorables !**

Dans les Côtes d'Armor, il existe une île appelée « L'île aux femmes », Gwragez en breton.

Une île sur laquelle les femmes faisaient autrefois sécher le goémon.

Nous avons des secrets à vous révéler, des richesses à partager pour éviter qu'elles ne se perdent à nouveau...

**Retrouvez les 10 épisodes
de 25 minutes sous forme
de podcast :**



L'île aux femmes est un projet de la CORLAB et de HF Bretagne, en partenariat avec la Skol Radio. Ce projet est soutenu par la Région Bretagne. Il a reçu le prix régional de l'ESS en 2019.

Infos et épisodes : lile-aux-femmes.com

Recherche et écriture : Elise Calvez, Justine Caurant, Marie-Laure Cloarec, Adeline Villeglé (HF Bretagne) •
Réalisation : Anaëlle Abasq (CORLAB) • Coordination : Justine Caurant, Laurie Hagimont, Lucile Linard (HF Bretagne),
Xavier Milliner (CORLAB) • Illustrations : Adeline Villeglé

Adhérez !

Chacun·e, de sa place, peut agir en luttant contre les discriminations, pour construire un secteur culturel à la hauteur de son enjeu démocratique.

Désireuses et désireux de manifester votre soutien à une égalité réelle entre femmes et hommes dans les arts et la culture ?

Votre adhésion est notre premier soutien. Devenez membre de l'association et rejoignez le mouvement !

Adhésion en ligne sur Hello Asso ou via notre site.

Curieuses et curieux d'en savoir plus sur nos actions et combats ?

HF Bretagne propose régulièrement des rendez-vous thématiques : conférences, tables rondes, ateliers, projections, débats... Ces rendez-vous sont ouverts à toutes et tous. Ils constituent des moments privilégiés pour découvrir, rencontrer, échanger, contester, questionner, dénoncer et surtout proposer !

Suivez-nous sur notre site internet et sur les réseaux sociaux pour ne rien rater !

Motivé·es pour agir à nos côtés ?

L'association est portée par les convictions de ses membres et vit grâce à leur énergie.

Des groupes de travail se réunissent régulièrement autour des différents projets menés.

Chacun·e peut y prendre part. Vous avez forcément des compétences et des talents à partager. Rejoignez nous !

Contact et renseignements

bretagne@mouvement-hf.org • 06 52 91 81 74
hfbretagne.com

HF Bretagne appartient à la Fédération inter-régionale du Mouvement HF.

Plus d'infos sur le site : mouvement-hf.org

Édition #4 - 2021



Chargée d'étude : Mathilde Dumontet

Direction de la publication : le Comité de Pilotage du Diagnostic
de HF Bretagne, composé de membres actives bénévoles :

Yulizh Bouillard, Silvia Carboni,
Laure Fonvieille, Clémence Hugo, Sarah Karlikow

Coordination : Lucile Linard

Création graphique : ©pollenstudio.fr

Impression : Chat Noir - 3 700 exemplaires

Retrouvez les éditions précédentes
du Diagnostic régional chiffré de HF Bretagne sur

hfbretagne.com

Édition #1
2014/2015

Édition #2
2016/2017

Édition #3
2018/2019



Contactez-nous

HF Bretagne

Maison Héloïse • 13 rue de Redon • 35000 Rennes

bretagne@mouvement-hf.org

06 52 91 81 74

www.hfbretagne.com



HF Bretagne

